



Saint Martin, notre commune



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2019

www.saintmartinlevieux.com



SOMMAIRE

Budgets communaux 2018	P. 1
Réalisations et projets futurs	P. 1
Informations communales	P. 3
Informations pratiques	P. 5
La vie à l'école	P. 7
Etat Civil 2018	P. 8
Tarifs Communaux 2018	P. 8
Espace des Associations	P. 9
Infos communautaires	P. 11
Cela s'est aussi passé à St Martin en 2018	P. 12
Manifestations à venir	P. 12

NUMEROS UTILES

Ecole	05.55.39.19.73
Déchetterie St Martin	05.55.69.51.98
Trésor Public Aixe	05.55.70.21.38
Gendarmerie Aixe	05.55.70.13.58
Com. de Cnes du Val de Vienne	05.55.70.02.69
EDF Dépannage	09.726.750.87
SAUR	05.87.23.10.01
ORANGE Dépannage	39.00
Assistante Sociale	05.55.70.47.75
Référente gérontologique	05.55.70.49.14
Pompiers	18
SAMU	15

Contacts :

Tél. : 05.55.39.10.85

Fax : 05.55.36.00.39

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr

Site : www.saintmartinlevieux.com

Heures d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Rédactionnel - Publicité :

Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Crédit photos :

Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Daniel Bréjaude - Fotolia

Conception : D. VALLE 05 55 70 32 84

Impression : ICOMIA

Le Beaubonnat - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél. 05 55 70 32 89 - contact@icomia.fr



EDITO

Madame, Monsieur,

Ce bulletin municipal est un nouveau point d'étape de notre action municipale.

L'année 2018 a vu l'agrandissement de l'aire de jeux située à côté de la Mairie, la réfection des murs et du chauffage du restaurant scolaire et le curage des bassins de la station d'épuration du Bourg. Suite aux intempéries des mois de mai et juin, nous avons procédé à de gros travaux de voirie qui n'étaient pas prévus. Cela a eu pour conséquence de décaler en 2019 les travaux que nous souhaitons réaliser sur d'autres voies. Pour rappel, nous avons 29 km de voirie communale et les priorités sont donc données aux endroits les plus détériorés.

Pour financer la restauration de trois objets classés situés dans l'église, une souscription a été lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine. Avec les dons versés par des entreprises et des particuliers et les subventions du Département et de l'Etat, il ne devrait pas y avoir de contribution communale.

Pour 2019, il y aura d'abord du changement dans nos agents communaux. En effet Gérard BOUCHARÉYSSAS a fait valoir ses droits à la retraite. Un recrutement a eu lieu en fin d'année, le choix s'est porté sur Monsieur David MEYNIER, qui est originaire de Burgnac et qui prendra ses fonctions très prochainement.

Les travaux de voirie vont se poursuivre et le mur et les grilles situés devant la garderie de l'école vont être remis en état.

L'inventaire et l'état des lieux des concessions et tombes du cimetière font partie des projets de cette année. Il s'agit d'identifier les tombes existantes et de les rattacher aux titres de concessions que nous possédons. Malheureusement, il n'est pas possible de tout identifier et de nombreuses sépultures sont très vétustes voir dangereuses. Nous allons donc engager très prochainement, pour certaines d'entre elles, une reprise de concession qui se déroulera sur au moins trois années.

A l'instar des autres communes voisines, une boîte à livres sera installée dans le bourg, certainement sous la halle. Cette boîte permettra de mettre, à votre disposition, des livres que vous pourrez déposer, échanger ou emprunter de manière gratuite et sans contrainte. C'est une nouvelle façon de favoriser l'accès à la culture.

Nous avons également été contactés par une entreprise « La Petite Boulange » qui installe des distributeurs automatiques de pains frais confectionnés par un artisan boulanger et qui souhaite s'implanter sur Saint Martin. Ce distributeur se situera en face de l'église, sur la petite place.

Vous retrouverez, dans ce bulletin, l'intégralité des réalisations de l'année écoulée et les projets pour 2019 ainsi que des informations pratiques.

Je remercie l'ensemble du personnel communal et les membres du Conseil pour leur implication et leur disponibilité, ainsi que les bénévoles et les responsables des associations pour leur investissement et leur contribution à l'animation de la commune.

Avec une fin d'année 2018 dominée par l'incertitude, l'inquiétude et la colère, l'équipe municipale vous assure qu'elle reste présente, à l'écoute et plus que jamais mobilisée.

Bien à vous

Sylvie ACHARD,
Maire,
Conseillère Départementale.

BUDGETS COMMUNAUX 2018

Budget communal

Dépenses de fonctionnement : **778 412 €** Recettes de fonctionnement : **778 412 €**
Dépenses d'investissement : **291 055 €** Recettes d'investissement : **291 055 €**

Excédent du Budget communal : **335 412 €**

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement : **168 592 €** Recettes de fonctionnement : **168 592 €**
Dépenses d'investissement : **80 259 €** Recettes d'investissement : **80 259 €**

Excédent du Budget assainissement : **138 879 €**

Les deux budgets communaux restent excédentaires. Nous arrivons toujours à dégager de l'autofinancement nécessaire pour poursuivre nos investissements, tout en maîtrisant nos taux d'imposition et nos dépenses.

EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX

	TAXE D'HABITATION		TAXE FONCIERE		TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	
	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT
2016	12.60 %	131 466 €	15.93 %	98 084 €	76.56 %	36 238 €
2017	12.60 %	132 499 €	15.93 %	101 119 €	76.56 %	36 505 €
2018	13.10 %	142 775 €	16.43 %	108 857 €	76.56 %	37 007 €

Lors du vote du budget 2018, le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe foncière de 0.5 points. Ces taux restent dans la moyenne des taux d'imposition de notre secteur.

Réforme de la taxe d'habitation à St Martin

Pour environ 79.13% des habitants, cette année, la taxe d'habitation a diminué ou a été dégrévée : sur 369 foyers, 246 foyers ont obtenu un abattement de 30% et 46 foyers une exonération.

Selon la loi, en 2019, le dégrèvement sera de 65% puis en 2020, cette taxe sera supprimée pour l'ensemble des foyers. A suivre !!!

REALISATIONS ET PROJETS FUTURS

Agrandissement de l'aire de jeux de la mairie

L'été 2017 a vu l'ouverture d'une aire de jeux extérieure près de la mairie pour les 3 à 14 ans.

Très vite, cet espace est devenu le rendez-vous quasi quotidien des familles et des enfants. Fort de ce succès, le conseil municipal a décidé de l'agrandir avec la mise en place de nouveaux jeux :

- une tyrolienne de 30 m de long où les enfants peuvent s'imaginer en aventurier traversant une rivière infestée de crocodiles
- une table de ping-pong ouverte aux petits et grands

Des bancs ont également été installés à la grande satisfaction des parents.

Ce projet a été financé à 50% par le Conseil Départemental.



Un restaurant scolaire haut en couleur

Le restaurant scolaire, pendant l'été 2018, a fait peau neuve. Les murs ont été repeints avec des couleurs vives et colorées. La partie basse a été recouverte par un matériau résistant aux chocs et facile à entretenir (décochoc).

Les radiateurs électriques ont été remplacés par un système de chauffage plus écologique et moins consommateur d'espace. Il s'agit d'une pompe à chaleur avec restitution de la chaleur par le plafond qui se transforme en climatiseur lors des périodes de fortes chaleurs.

Ces deux projets ont été financés par le Conseil Départemental, l'Etat et la commune.



Nettoyage complet de deux bassins de la station d'épuration du bourg

Après 14 années de bon fonctionnement, deux des trois bassins de la station d'épuration du bourg ont été totalement curés et remis aux normes.

Achats de matériel 2018

- une débroussailleuse pour le service technique
- du mobilier scolaire : tables, chaises, meubles de rangement pour la classe des maternelles, ordinateur portable pour la classe de Madame PELISSIER
- des tables et des chaises supplémentaires pour la Maison des Associations de Bel-Air
- des illuminations de Noël pour la façade de la mairie

Travaux en régie réalisés par les services techniques

- Rénovation d'un des deux appartements situés au-dessus de la mairie. Suite au départ du locataire, une rénovation (murs, sols, plafonds, plomberie, électricité) était indispensable. Ce sont les agents techniques qui l'ont réalisée.

- Création d'un massif devant la garderie de l'école. Délimité par du « bois brûlé » selon la technique du « Shou Sugi Ban » maîtrisée par un de nos agents, ce massif agrémenté de rondins de bois, de tubes d'acier vieilli et de belles plantes herbacées et fleuries attire l'attention de tous les visiteurs.



- Construction d'un abri en parpaing pour la nouvelle cuve à fioul de l'école.

Travaux de voirie

- De nombreux fossés ont été curés, les nids de poule des voies communales ont été comblés. Nous vous rappelons que ces opérations sont onéreuses et que nous ne pouvons pas faire, chaque année, l'ensemble de la voirie communale soit environ 29 km pour une surface de 104 500 m². Les priorités sont données aux endroits les plus détériorés.

- Avec les intempéries des mois de mai et juin dernier, des travaux de voirie ont été entrepris et réalisés, afin de limiter les inondations et dégâts lors de futures pluies diluviennes dans les villages du Moulin Japaud, du Mas, de Massauvent et du Breuil.

Restauration des objets de l'église

Comme annoncée l'année dernière, une souscription a été lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine pour aider la commune à financer la restauration de 3 objets de l'église :



REALISATIONS ET PROJETS FUTURS

- Le tableau de St Léonard et son retable ont été restaurés par Madame Jeannette Brin et Monsieur Peyresaubes Guillaume
- La statue reliquaire de St Martin par Madame Lauranne Munk Koefoed
- Le Christ en croix par Madame Lise Bastardoz

Nous vous rappelons que la souscription reste ouverte jusqu'à la fin du premier trimestre 2019. Vous trouverez en mairie ou sur le site internet de la commune un bulletin de souscription.

Dans ce cadre, un concert a été organisé dans l'église de St Martin le samedi 13 octobre. Les « Chœurs Tutiramaï » et la chorale de « La Bell'avventua » ont gracieusement donné de leur voix. L'argent récolté a été utilisé pour la restauration des objets.



Projets et demandes de subventions à venir

- D'autres demandes sont en cours notamment pour des gros travaux de voirie concernant des voies communales, pour la rénovation des grilles et des murs devant la garderie et l'école.
- Une subvention a été demandée, dans le cadre des amendes de police, pour la sécurisation de la route de Bel-Air et du Bois Raynaud, opération qui sera réalisée en partenariat avec la commune de Séreilhac.

INFORMATIONS COMMUNALES

La Petite Boulange

"Du pain frais tous les jours fait par un artisan boulanger"

Pour pallier l'absence des services de proximité, le conseil municipal a souhaité l'installation d'un distributeur automatique de pain dans le centre-bourg en face de l'église (près de l'eco-point) 7j/7 et 24h/24.

Seraient proposés à la vente des produits confectionnés par un artisan boulanger, tels que des baguettes ordinaires (1 €) et des baguettes traditions (1.10 €). Le week-end, il y aurait en plus, des brioches et des viennoiseries.

Les produits sont frais et amenés tous les jours. Le paiement se fait soit par espèces, soit par carte bancaire ou par une carte prépayée.

Quelques communes voisines, conquises par le principe de « La petite boulange », dont le siège social se trouve à Saint-Hilaire-les-Places, ont déjà adopté ce nouveau procédé offert par cette société.

Cette machine sera installée dans le courant du 1^{er} trimestre 2019, vous serez avertis par de la publicité lors de sa mise en route.



Départ en retraite de Gérard BOUCHARÉYSSAS

Gérard BOUCHARÉYSSAS, adjoint technique depuis 1994 à la commune de St Martin Le Vieux, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2019.

Nous le remercions pour ces nombreuses années où il a su mettre tout son savoir-faire et toute sa disponibilité, au service des administrés et des élus. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle vie.

Nous souhaitons la bienvenue à David MEYNIER, le nouvel agent technique, originaire de Burgnac.

Inventaire et état des lieux des concessions et tombes du cimetière

Nous vous rappelons que la commune a la charge d'entretenir le cimetière (allées et espaces verts) et les familles titulaires de concessions doivent assurer l'entretien des tombes.

Depuis quelques mois, nous avons entrepris de réaliser un inventaire des concessions. Il s'agit de répertorier et d'identifier l'ensemble des tombes existantes dans le cimetière et de les rattacher avec les titres de concession que nous possédons en mairie. Malheureusement, il reste des tombes non identifiées et vice-versa des concessions sans tombe repérée sur le terrain.

Il s'avère que de nombreuses sépultures sont dans un état de vétusté avancé et se révèlent être dangereuses. Nous allons donc engager très prochainement, pour certaines d'entre elles, et sous certaines conditions, une procédure de reprise de concessions qui va se dérouler sur minimum 3 ans.

Des pancartes seront installées sur les tombes pour lesquelles nous n'avons aucune information ou très peu.

Afin de nous aider dans ce long et fastidieux travail de recherche, merci de contacter le secrétariat de mairie, si vous avez des renseignements à nous transmettre pour les sépultures comportant une pancarte.

Les rendez-vous de l'année pour les cérémonies du monument commémoratif 2019

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour les cérémonies officielles 2019, à l'Esplanade du Souvenir, devant l'église :

Le 19 mars à 16h30

Le 8 mai à 10h

Le 11 novembre à 10h

De nouvelles maisons au lotissement communautaire

Le lotissement du bourg situé à proximité de la mairie vient de connaître cette année, un nouvel élan. Pas moins de 3 maisons y ont vu le jour et une 4^e est prévue pour le 1^{er} semestre 2019.

Les 3 premières maisons ont été réalisées par de jeunes entrepreneurs du Val de Vienne et elles sont désormais proposées à la vente ou à la location.

Ce lotissement situé à côté du bourg, de la mairie, de l'école et de la toute nouvelle aire de jeux, est doté d'atouts majeurs et dispose encore, de parcelles de 750 à environ 1000 m². Les prix de vente ont été revu à la baisse et sont compris entre 24000 et 30000 €.

Pour toutes informations supplémentaires, merci de vous adresser à la mairie ou à la Communauté de Communes du Val de Vienne.

Note à l'attention des usagers des stations d'épuration du bourg et du poueix

A maintes reprises, nous vous avons rappelé l'importance de vos gestes quotidiens pour le bon fonctionnement des stations d'épuration. Malheureusement, les agents y retrouvent toujours des objets inappropriés qui provoquent des dysfonctionnements importants. Cette année, nous avons été dans l'obligation de faire curer précocement deux des bassins de la station du bourg. Cela a un coût financier non négligeable, c'est pour cela que nous faisons appel une nouvelle fois à votre sens civique.



Ne jetez plus dans vos WC, vos éviers, vos douches et vos baignoires des lingettes, des serviettes, des préservatifs.

Une boîte à livres bientôt à St Martin

Très prochainement, une boîte à livres sera installée dans le bourg de St Martin.

Simple et gratuit : aucune inscription et aucun abonnement ne sont nécessaires. Cette boîte permettra de mettre à disposition de tous, des livres que vous pourrez déposer, échanger ou emprunter de manière gratuite et sans aucune contrainte. Ce système permet de favoriser l'accès à la culture et offre à chacun la possibilité de découvrir des œuvres ou de déposer un livre avec l'intention de faire partager à d'autres le plaisir de la lecture.

Vous serez informés de son ouverture par la mairie.



INFORMATIONS COMMUNALES

Lutte contre les frelons asiatiques

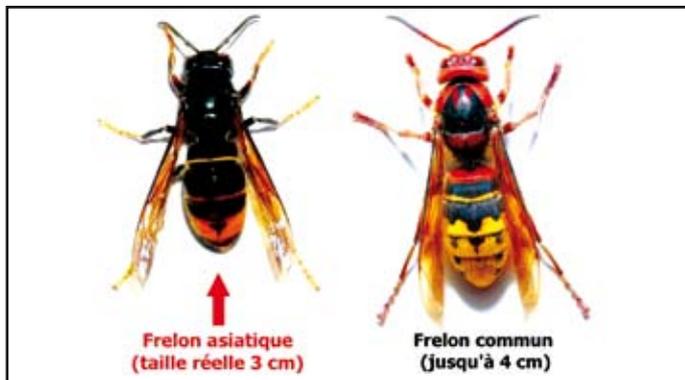
Depuis quelques années maintenant, il y a une recrudescence de cet insecte dans notre région.

Quels sont les risques ?

- nuisances et dégâts causés aux populations d'abeilles et activités apicoles,
- impact sur la biodiversité (prédateurs d'insectes pollinisateurs),
- risque pour la santé humaine et la sécurité publique : attaques collectives, piqûres graves.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen, c'est un insecte diurne très noir avec l'extrémité des pattes jaunes et une partie de l'abdomen jaune-orangé. Le nid mesure entre 40 et 120 cm de hauteur et peut atteindre 80 cm de diamètre. De forme sphérique, il est fixé en hauteur, très souvent en pleine lumière. L'enveloppe ressemble à du papier mâché.



Comment lutter contre ce fléau ?

Il est possible d'agir très utilement et individuellement contre ce fléau.

Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, dans la terre etc... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter.

C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons pour attraper ces futures fondatrices de nids : 1 reine = 2 000 à 3 000 individus.

Pour fabriquer ce piège, il suffit de récupérer une bouteille d'eau, de la couper en 2 et de retourner la partie haute dans la partie basse puis de verser à l'intérieur environ 6 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière (brune de préférence), 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis ou de grenadine. Remplacer-le tous les 15 jours.

Il suffit de les laisser en place de la mi-février à la fin mai. Après cette date, les futures reines auront commencé à se reproduire.

Il est également important de **faire détruire les nids entre début mai et mi-novembre** afin d'éviter que cet insecte ne se développe sur le territoire communal. Passé la mi-novembre les nids se désagrègent.

Que faire lors de la détection d'un nid ?

Lorsqu'un particulier détecte un nid, il ne doit surtout pas tenter de le détruire lui-même, sous peine d'attaque collective ou de dispersion des frelons.

Les pompiers n'interviennent que lorsqu'il y a un danger près d'un lieu public.

Vous devez faire appel à une entreprise spécialisée qui procèdera à sa destruction. **A l'heure actuelle, la mairie n'a aucune compétence en la matière et n'est pas financièrement responsable.**

Recrudescence de pigeons

Depuis quelques mois, nous sommes face à une recrudescence de pigeons qui occasionne de nombreuses dégradations au niveau des toitures et notamment celle de l'église. Nous vous demandons expressément de ne pas les nourrir afin que leur population n'augmente pas.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nouvelles modalités pour les inscriptions sur les listes électorales

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales le répertoire électoral unique (REU).

A compter de 2020, tous les citoyens pourront s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année et en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin soit 37 jours avant.

A titre transitoire, pour les élections européennes du 26 mai 2019, les citoyens pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 pour pouvoir voter.

Une nouvelle carte d'électeur sera délivrée avant les élections.

Recensement militaire

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Une attestation leur sera remise qu'ils devront présenter lors du passage du permis de conduire ou des examens.

Aide de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le permis de conduire

La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage pour faire de l'éducation et de la formation une priorité afin que chaque jeune lycéen, apprenti et étudiant puisse se construire un solide parcours de réussite depuis son choix d'orientation jusqu'à son accession à l'emploi. A cet effet, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place une aide au passage du permis B (sous conditions de ressources) pour inciter les jeunes diplômés, apprentis ou jeunes suivis en mission locale âgés de 17 à 25 ans, à passer leur permis et ainsi faciliter leur insertion professionnelle. Cette aide est accessible sous certaines conditions et mise en place depuis juillet 2017.

Le montant de l'aide régionale varie de 400 € à 1200 € forfaitaire.

Toutes les informations sur l'aide au permis de conduire (conditions, dossier de demande, pièces à fournir) sur le guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine www.aidepermisdeconduire.fr

Mission locale

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle ?



La Mission Locale Rurale est là pour vous accompagner dans vos démarches. Un PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) peut être mis en œuvre par votre mission locale.

Un conseiller sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise.

Il peut vous accompagner également dans vos recherches de logement, votre accès à la mobilité, vos droits dans le domaine de la santé...

Contact :

8, av. François Mitterrand - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 05 55 70 45 74 - mlrurale87@wanadoo.fr

La Maison Du Département d'Aixe-sur-Vienne



Présent sur l'ensemble du territoire au travers de ses 27 Maisons du Département, le Conseil départemental accompagne les Haut-Viennois, au quotidien, directement ou indirectement, dans presque tous les aspects de la vie : enfance, scolarité, loisirs, culture, santé, amélioration du cadre de vie... Il est particulièrement actif aux côtés des personnes âgées afin de les aider dans leurs démarches.

Le référent autonomie est l'interlocuteur de proximité et de référence pour les personnes âgées et leur entourage.

Il travaille en relation directe avec les professionnels des secteurs social, médico-social, médical et paramédical.

Ses missions :

- écouter, conseiller et soutenir les personnes âgées et leurs proches,
- informer sur les structures et services existants pour les personnes âgées,
- aider à la constitution de dossiers (demande d'APA, caisses de retraite, amélioration de l'habitat...),
- aider à la mise en œuvre et au suivi du plan d'aide personnalisé établi par l'équipe médico-sociale du Conseil départemental dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- préparer le retour à domicile après une hospitalisation en lien avec les professionnels des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux.

Aurélie Delhume est la référente autonomie pour le secteur de Saint-Martin-le-Vieux. Elle assure des permanences au sein de la Maison du Département d'Aixe-sur-Vienne, à la mairie de Saint-Martin-le-Vieux et se déplace également à domicile.

Pour plus d'information :

Maison du Département d'Aixe-sur-Vienne
10, avenue des Villas - 87700 Aixe-sur-Vienne
Tél. : 05 55 70 47 73

La Mutuelle départementale : Une complémentaire solidaire pour tous

Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne propose depuis 2018 une complémentaire santé à prix négociés et accessible à tous ses habitants selon certaines conditions. Elle s'adresse aux particuliers, commerçants, artisans, agriculteurs ou professionnels du département. Elle propose 5 contrats différents et 12 niveaux de garanties. Les tarifs sont mutualisés et négociés par tranche d'âge, gratuité dès le troisième enfant, réduction tarifaire de 5% pour le conjoint.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **05 57 810 410** ou allez sur haute-vienne.fr. Des dépliants sont également disponibles en mairie.

Rentrée 2018/2019

7 PS/13 MS/8 GS : Madame Christelle SELLAS
 13 CP/ 6 CE1 : Madame Françoise PELISSIER
 18 CM1 : Madame Nathalie BOUYSSSET
 11 CE2/15 CM2 : Madame Hélène DELANNE

Cette rentrée a vu la disparition des temps périscolaires, de ce fait, l'école est repassée à la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Les événements de l'année :

Journée africaine

Les enfants de l'école ont accueilli l'Association « l'Afrique chez vous » qui les a transportés au cœur de ce continent baigné de soleil et de chaleur. Durant cette activité, ils ont pu jouer du djembé mais aussi danser, chanter sur des musiques rythmées. Même le déjeuner de la cantine était de circonstance, les élèves ont pu goûter à de nouveaux saveurs comme la patate douce ou les bananes plantains. Une journée joyeuse et colorée que petits et grands ont apprécié.

Dans la continuité de cette rencontre, les maîtresses ont décidé de placer la traditionnelle fête de l'école sous le signe de l'Afrique.



Crédit photo Le Populaire

Semaine du goût

Cette année, à l'occasion de la semaine du goût, les spécialités de l'Italie, de l'Angleterre, du Mexique et de la Thaïlande étaient à l'honneur.

Lundi ITALIE	Verrines Dolce Vita	Cappelletti	Tiramisu
Mardi ANGLETERRE	Salade/bacon	Fish and chips	Crumble
Jeudi MEXIQUE	Tortillas	Chili con carne	Ananas
Vendredi THAÏLANDE	Saumon à la mangue	Curry de poulet -Riz	Sorbet exotique

Découverte, apprentissage et dégustation

Les enfants de maternelle se sont réunis à la cantine de l'école afin de cuisiner un potage de la sorcière Croquela ! Parti d'une jolie histoire, c'est à l'initiative de la maîtresse, en collaboration avec Benoît le cuisinier, qu'il a été décidé de faire découvrir et apprécier les légumes aux tout-petits. Après avoir épluché, lavé et découpé les légumes, tous les enfants ont pu déguster ce délicieux breuvage au déjeuner.

Centenaire de l'Armistice de la guerre de 14-18

De nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, se sont rendus à la cérémonie de commémoration du centenaire de la guerre de 14-18. Après un discours de Madame le Maire, des élèves de CM ont rendu hommage aux poilus en lisant des textes. Un lâcher de ballons a clôturé cette manifestation.



Voyage de fin d'année

La sortie scolaire de fin d'année s'est déroulée au parc du Reynou pour l'ensemble des élèves de l'école, la randonnée prévue pour les plus grands à la Tourbière des Duges n'ayant pu avoir lieu en raison du mauvais temps.

Décorations de Noël

Les agents de l'école ont une nouvelle fois fait preuve d'originalité, avec les élèves, pour réaliser de jolies décorations de Noël.



Naissances :

Ethan Matthieu MAZAUD né le 20 novembre 2017
Capucine Anna GERLOT née le 9 janvier 2018
Erwan RIBIERRE né le 1^{er} août 2018
Honorine Odette Hélène DUPUY née le 2 août 2018
Elana Eliséa CLEMENT née le 13 août 2018
Louise AUBOYER née le 12 octobre 2018
Melvin BARTHEL né le 14 novembre 2018



Mariage :

Olivia CORTAY et Armel RABOT le 18 août 2018



Décès :

Jeronimo TEXEIRA VIEIRA le 3 janvier 2018
Yvonne Aimée COIFFE épouse GORCE le 7 janvier 2018
Nigel John JACKSON le 22 février 2018
Paule Denise Simone Madeleine LEMERCIER épouse BLAIGNE le 14 mars 2018
Marie-Louise MATHIEU le 25 mars 2018
Benoît GIROIR le 18 août 2018



TARIFS COMMUNAUX 2018

Location Maison des Associations

Habitants de la commune : 225 €
Habitants du Val de Vienne : 310 €
Habitants extérieurs : 410 €
Electricité : 0,20 € par unité consommée
Couverts : 0,70 € par personne

Cantine scolaire

2,40 € pour un repas enfant
6,10 € pour un repas adulte

Garderie municipale

1,30 € par garde et par enfant

Transport scolaire

21,66 € par trimestre pour le premier enfant
10,83 € pour le deuxième et le troisième enfant
Gratuité pour les enfants bénéficiaires du RSA

Cimetière

Concession :
Prix du m² de terrain au cimetière : 98 €
L'utilisation du caveau communal est gratuite pendant les six premiers mois puis le prix est de 155 € par mois entamé.
Case de columbarium pour 30 ans : 350 €

Assainissement

Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 2 200 €
Tabouret d'assainissement : 1 300 €
Redevance forfaitaire par logement raccordé : 65,80 € HT/an
Redevance sur le nombre de m³ consommé : 1.1000 € HT



Amicale Laïque

Notre association a pour seul et unique but de récolter des fonds et d'en faire bénéficier les enfants de l'école, sous diverses formes.

En 2018, l'engagement et l'investissement des bénévoles ont permis aux enfants de l'école de passer une journée au Lioran, de participer aux sorties organisées par les enseignantes, d'ouvrir leurs cadeaux de Noël individuels, pour chaque classe et la garderie... ou encore de célébrer comme il se devait la 20^e fête de l'école.

De nouveaux parents nous ont rejoints cette année mais nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour la pérennité de nos actions et l'avenir de l'Amicale.

Pour 2019, l'agenda de l'Amicale est le suivant :

Dimanche 4 avril : vide-greniers

Samedi 25 mai : sortie annuelle

Vendredi 21 juin : fête de la musique

Samedi 29 juin : fête de l'école

Samedi 29 juillet : cuisse de bœuf (soirée inter-associations)

La soirée moules frites du 13 octobre et la vente des chocolats de Noël ont rencontré un franc succès !

Nous vous attendons encore nombreux cette année !

Bonne année 2019 !

Delphine PEYRAUD-VERGNOLE, présidente
06 78 91 49 24

Rejoignez-nous sur Facebook : [amicalesaintmartin](https://www.facebook.com/amicalesaintmartin)

Mail : amicalesaintmartin@netcourrier.com

Les marchés de St Martin

Le marché du mois de juillet a été à nouveau un grand succès ! Vous êtes venus nombreux profiter d'une soirée conviviale sur une place agréable et animée tout en dégustant des produits locaux.

Si vous souhaitez découvrir les coulisses du marché pour éventuellement rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter au : **06 82 31 50 31**.

Nous vous donnons rendez-vous pour un prochain marché le jeudi 18 juillet place la mairie.

*L'équipe des marchés de Saint Martin-le-Vieux,
Stéphane RENO, président.*



L'ACCA compte 30 membres pour la saison 2018-2019. Le samedi 13 Avril 2019, les chasseurs seront ravis de vous accueillir pour leur traditionnel banquet. Fort du succès rencontré l'année dernière à l'occasion du ball-trap, une nouvelle édition se déroulera le week-end des 20 et 21 Avril 2019, au même endroit, avec toujours, une coupe communale ouverte à tous le dimanche dès 9 heures.

Jean-Sébastien MERIGOT, président
06 15 58 21 41

Ryth'miX



L'association Ryth'miX propose des cours d'initiation à la danse moderne avec instrument (Ruban, cerceau).

Les cours ont lieu les mardis de 18h30 à 19h45 à la Maison des Associations de Saint-Martin-le-Vieux pour les adultes et les mercredis entre 15h30 et 19h30 pour les enfants à partir de 4 ans.

Chaque année, un gala de danse est organisé. Pour l'année 2018-2019, il aura lieu le samedi 22 juin 2019 à 20h30 à la salle des fêtes des Cars.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec la Présidente de l'association M^{me} Corinne BAUSMAYER au :
06 71 70 17 26.



Le Club de l'Amitié

Cette année, le Club de l'Amitié fête ses dix ans d'existence. Il fait se rencontrer, deux fois par mois les séniors pour différentes activités -jeux de cartes, de lettres, de chiffres- et plus récemment le point de croix.

Ces rencontres ont lieu les premier et troisième mercredi de chaque mois de 14 à 18 heures. Un goûter clôt invariablement chaque séance.

Le Club a organisé au mois de septembre une excursion à Bort les Orgues, avec visite du musée de la tannerie et de l'espace EDF, et mini-croisière sur le lac. Belle journée chaude et ensoleillée qui a ravi tous les participants.

Le club organise également deux repas par an, un pot-au-feu en novembre, et un cassoulet en avril, auxquels vous êtes évidemment conviés.

• Le Club Informatique

Ce dernier fonctionne dans le cadre du Club de l'Amitié, adhésion nécessaire, les deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 14h à 16h.

Au programme : initiation ou perfectionnement au maniement de l'outil informatique, soit sur un des six ordinateurs dont dispose le Club, soit sur votre ordinateur personnel (portable ou de bureau).

Si une de ces activités vous tente, et si vous voulez partager ces quelques moments de convivialité, rejoignez-nous. Vous pouvez vous présenter à la salle des associations aux heures de séances habituelles, pour y rencontrer un responsable, ou vous adresser à la mairie.

Seconde vie de votre matériel informatique

Afin de renouveler le parc, constitué essentiellement de dons, le Club est toujours preneur de vos anciens équipements informatiques inutilisés. Après nettoyage, physique et informatique, il sera utilisé en l'état ou recyclé.

Merci par avance aux donateurs pour leur généreuse contribution.

Bureau :

Président :	Aimé ALBAREDE
Vice-présidente :	Bernadette MARIAUD
Secrétaire :	Danièle BUISSON
Trésorière :	Odette MAGNE

Contact : Aimé ALBAREDE 05 55 39 18 86

Solex Team Saint'Mart

Bonjour à tous, l'équipe de l'association Solex Team Saint Mart' tenait à remercier chacun d'entre vous pour votre présence lors de nos différentes manifestations au cours de l'année 2018.

Nous pouvons continuer à exister grâce à vous et à votre soutien, alors merci !

Sachez qu'en 2019, nous serons encore présents et ravis de vous recevoir à nouveau lors des manifestations habituelles.

Christophe MERIGOT, président,
06 83 62 94 28

Inter Associations La cuisse de bœuf



L'édition 2018 de cette manifestation, a rencontré un vif succès avec 240 convives au total !

Ceux-ci ont pu profiter d'une soirée animée dans un magnifique cadre champêtre tout en dégustant une viande limousine de qualité.

Pour être mise sur pied et bien fonctionner, et ce n'est un secret pour personne, cette manifestation a besoin de bras, et afin de réunir suffisamment de bénévoles, elle fait appel à quatre associations de la commune. Ainsi idéalement 20 à 25 personnes devraient se relayer aux différents postes (self, bar, animations etc). Nous en étions loin...

Dès à présent, rendez-vous est pris pour la prochaine cuisse de bœuf le samedi 27 juillet 2019. Une réunion d'information sera programmée courant février ou mars pour décider de la nouvelle organisation.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation, et nous vous donnons rendez-vous, avec les nouveaux, le 27 juillet.



Prêt de broyeurs gratuit pour les particuliers

En partenariat avec le SYDED 87, la communauté de communes du Val de Vienne a mis en place un nouveau service : le prêt de broyeurs à végétaux. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous les usagers du territoire, sur inscription.

Emprunté pour une durée maximale de 48h, ce matériel permettra à chacun de faire son propre broyat de branches, de valoriser ses déchets verts à domicile. Ainsi, les résidus de tailles retrouveront leur cycle naturel, en retournant dans ou sur le sol du jardin sous la forme de paillage et/ou de compost.

Après inscription auprès des services de la communauté de communes et validation de votre dossier, les emprunts se feront selon les disponibilités de planning, sur rendez-vous au nouveau Centre Technique Intercommunal situé au 31 avenue du Général De Gaulle à Aix-sur-Vienne (en face de la gare SNCF).

Pour réserver un broyeur, vous devez remplir un dossier d'inscription :

- soit en le téléchargeant sur le site Internet : www.valdevienne.fr
- soit en le retirant au siège de la communauté de communes (24, avenue du Président Wilson - 87700 Aix-sur-Vienne)
- soit en déchèteries

Pour des renseignements complémentaires, contactez la communauté de communes du Val de Vienne au **05 55 70 02 69**.



VAL DE VIENNE : un territoire connecté

La montée en débit pour desservir les habitations et villages du Poueix, Puycheny, Massauvent, Le Pont-Péry, Sargnat, Les Marjoux, Le Montanaud et Le Bois Raynaud est prévue pour la fin du premier trimestre 2019.

Révision du PLUI

La révision du PLUI a pris du retard notamment en raison de nouvelles obligations réglementaires. L'enquête publique, initialement prévue fin 2018, a été reportée fin 2019. Vous serez informés par voie de presse, affichage et distribution dans vos boîtes aux lettres, le moment venu.

Horaires des déchetteries

Nous vous rappelons, que les déchetteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre. Retrouvez toutes les infos « déchets » sur :

www.valdevienne.fr ou au **05 55 70 02 69**

HORAIRES D'ÉTÉ						
Du 1er avril au 31 octobre						
ST MARTIN LE VIEUX ZA de -Bel Air- 05 55 69 51 98						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	Fermée 13h30 - 18h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	
BOSMIE L'AIGUILLE -Gué de Verthamont- 05 55 36 86 95						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée 13h30 - 18h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h				

HORAIRES D'HIVER						
Du 1er novembre au 31 mars						
ST MARTIN LE VIEUX ZA de -Bel Air- 05 55 69 51 98						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	
BOSMIE L'AIGUILLE -Gué de Verthamont- 05 55 36 86 95						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée 13h30 - 17h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	

Mutualisation des déchetteries

A partir de 2019, les déchetteries de Châlus et de Nexon seront accessibles pour les habitants du Val de Vienne de même que celles d'Isle et de Verneuil sur Vienne, sur simple présentation de la carte.

Cela s'est aussi passé à St Martin en 2018

27 Janvier : Les vœux de la municipalité

Samedi 27 janvier 2018, Sylvie ACHARD entourée de son conseil municipal ainsi que des employés communaux, a accueilli une grande partie des habitants de Saint-Martin pour ce premier rendez-vous chaleureux et amical de l'année.



24 Mars : Repas des aînés

Environ 120 personnes ont pu déguster un repas gourmand préparé par Mathieu PAILLER de « La Petite Chopine » avec au menu foie gras, cassolette de cabillaud aux écrevisses, suivi d'une échine de porc cul noir de Séreilhac et sa garniture, fromages et pour finir bavarois vanille et fruits rouges, café cannelé maison.

Un colis gourmand a été offert aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu se rendre à ce repas.



15 Octobre : Comité historique du Val de Vienne

Une soirée culturelle et historique organisée par le comité historique du Val de Vienne s'est déroulée le 15 octobre à la Maison des Associations.

L'histoire locale de la commune a été relatée sous différents angles notamment :

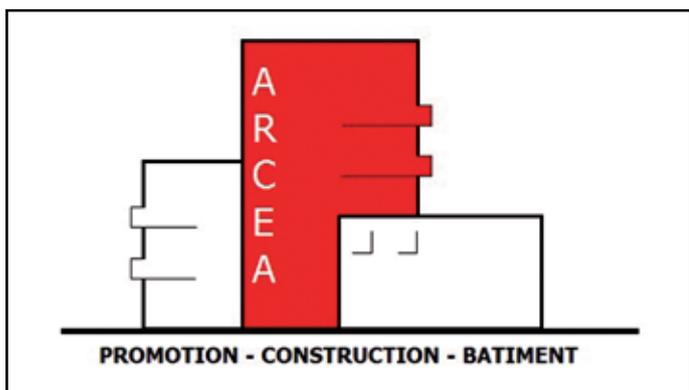
- L'église et son mobilier
- La population de la commune à la veille de la 1^{ère} guerre mondiale
- L'histoire des différents moulins de la Commune



Crédit photo Le Populaire

Manifestations à venir :

- **23 mars 2019** : Repas des Aînés
- **07 avril 2019** : Vide-grenier de l'amicale laïque de l'école de St Martin (Parc d'activités de Bel-Air)
- **13 avril 2019** : Repas de l'ACCA
- **21 avril 2019** : Cassoulet du Club de l'Amitié
- **20 et 21 avril 2019** : Ball-trap de l'ACCA
- **29 juin 2019** : Fête de l'école
- **18 juillet 2019** : Marché Place de la Mairie
- **27 juillet 2019** : Cuisse de bœuf, inter-association
- **15 août 2019** : Vide-grenier de Solex Team



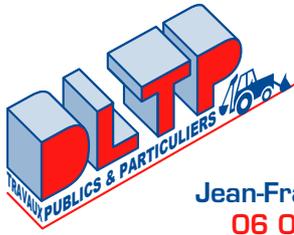
PROMOTION - CONSTRUCTION - BATIMENT

LECARPENTIER CHRISTOPHER
TEL 06.76.87.37.60

TRAVAUX EXTERIEURS ET T.P ELAGAGE - ABATTAGE - DESSOUCHAGE - ASSAINISSEMENT TRADITIONNEL ET MICRO STATION - RACCORDEMENT - TERRASSEMENT



87620 SEREILHAC christopherlecarpentier@orange.fr



- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- BRANCHEMENT INDIVIDUEL
- COURS

Jean-François DESAGE
06 07 72 62 80
Charles-Henri LESTRADE
06 74 59 49 67

Z.A. de Bel Air - 87700 ST MARTIN-LE-VIEUX - Tél. : 05 55 36 97 53
E-mail : dlt@wanadoo.fr

Intermarché
SUPER

leDRIVE
Intermarché

rue Jeanne-Pichenaud
AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 70 37 60
Lundi au samedi : 8 h 30 - 19 h 30. Le dimanche : 9 h - 12 h30

GARAGE CARROSSERIE CHARBONNIER
ENTRETIEN ET REPARATION TOUTES MARQUES

05 55 36 02 79
09 66 96 75 01
FAX 05 55 36 98 28

ZA BEL AIR 87700 ST MARTIN LE VIEUX
garagecharbonnier@wanadoo.fr

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
TOUS SINISTRES ET VITRAGES/PRET DE VEHICULE //TOUTES ASSURANCES

Aixe sur Vienne
La P'tite Chopine
RESTAURANT
Mathieu PAILLER

Restaurant le midi du lundi au samedi
Plats à emporter (sur commande)
Service traiteur (devis sur demande)

05 55 70 08 78

54 Avenue du Président Wilson - 87700 - Aixe sur Vienne

PFG

AIXE SUR VIENNE
16 av. du 19 Mars 1962
05 55 70 21 00

31 23 | pfg.fr

- OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

Mieux vous accompagner, c'est notre première volonté.

Flor & Lys

Fleuriste
Tél. : 05 55 30 53 14

Aixe-sur-Vienne • ZAC du Grand Rieux

Maison de la Presse

5, place Fournier
87000 LIMOGES

05 55 32 52 66
05 55 06 06 87

RÉPUBLIQUE

Ludovic LACORRE
CONSEILLER IMMOBILIER
12 Rue VICTOR HUGO
87800 NEXON
ludovic.lacorre@gmail.com
Tél : 06 99 83 90 99
RSAC : 47824713300075 Limoges

SARL PEYROT FRERES
MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

PEYROT Raphaël 06.86.99.45.17
PEYROT Michaël 06.82.45.01.79

Tél. : 05 55 36 02 63 - 12, rue Toulouse Lautrec - 87620 SEREILHAC
sarlpeyrot@orange.fr

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Moreau Matériaux

Z.I. la Fontanille 87230 CHÂLUS
Tél. 05 55 78 53 52
Fax 05 55 78 54 04

4, allée Occitane 87800 ST-MAURICE-LES-BROUSSES
Tél. 05 55 57 58 50
Fax 05 55 57 58 99

www.gedimat.fr
SARL au capital de 167.993,90 € - Siret 306 763 335 00024 - APE 4673A - N° TVA FR 92 306 763 335



Restauration
d'Ouvrages d'Art
V.R.D.
Génie Civil
Clôtures
Serrurerie

5 et 7, rue Claude-Henri Gorceix
87280 LIMOGES

Tél. 05 55 38 11 44

Fax : 05 55 38 88 29

E-mail : contact@sotec87.fr



Aixe-sur-Vienne • ZAC du Grand Rieux
05 55 06 51 91



Ouvert du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Ouvert le dimanche matin



GATARD Jacques
06 52 66 87 47
GATARD Ludovic
06 11 04 17 32

Travaux publics et particuliers

- Terrassement • Assainissement individuel
- Viabilisation de terrain • Canalisations • Fossés

9, rue Michelet - 87230 FLAVIGNAC
gatard.tp@live.fr

Ent MORISSON - 05 55 36 03 53 - S' MARTIN LE VIEUX



Plâtrerie traditionnelle et placo
Isolation intérieure / extérieure
Peinture intérieure / extérieure

Ravalement de façade
Revêtement de sol
NEUF & RÉNOVATION



Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08

Retrouvez-nous sur weldom.fr et



Estelle GUERRY

Votre conseillère en immobilier
HAUTE-VIENNE

06 63 68 73 14 - estelle.guerry@optimhome.com

Agent commercial RSAC : 79527337400012 LIMOGES



MATERIEL AGRICOLE

MOTOCULTURE

LIBRE SERVICE

RN 21
87230 PAGEAS

lathiere-87.com
05.55.31.81.00



- 5 véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports Privés
- Transports de Colis
- Conventionné par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules T.P.M.R. (Transports Personnes à Mobilité Réduite)



7j/7

3 Communes de stationnement :

• BURGNAC • MEILHAC • ST MARTIN-LE-VIEUX
Adresse Bureaux : La Garenne 87800 MEILHAC

Port. 06 87 35 10 80
Tél. 05 55 58 35 56 - E-mail : paulotaxi@orange.fr



SAS VEVAUD
Electricité - Chauffage
Climatisation - Sanitaire
Energie renouvelable

60 avenue du Général Chambe - 87100 Limoges Bellegarde
Tél: 05 55 48 05 41 - Fax 05 55 00 16 89
vevaud@wanadoo.fr



- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr